

Sécurité: Un marché porteur mais peu maîtrisable

■ Une main-d'œuvre peu qualifiée et sous-payée

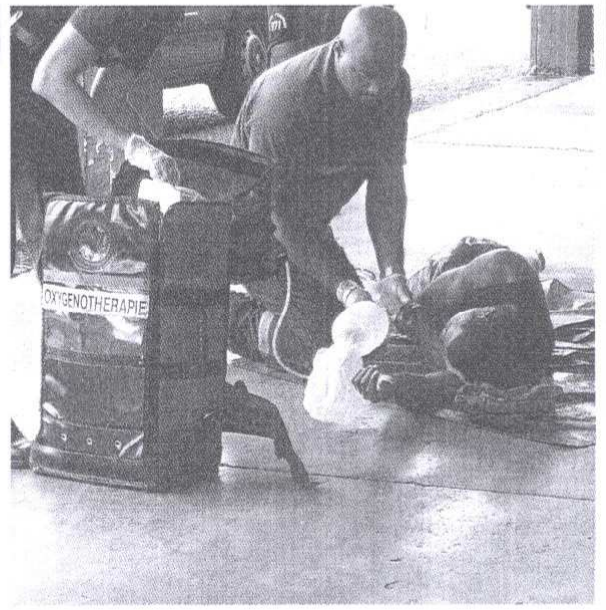
■ L'activité pas encore en conformité avec la loi cadre 27/06

■ Cela laisse place à la concurrence déloyale et au manque de professionnalisme

PLANTÉ devant la porte d'une grande enseigne, Ahmed surveille les entrées et sorties des clients du magasin. La cinquantaine, chétif, cela fait dix ans qu'il travaille dans le secteur de la sécurité et son salaire mensuel ne dépasse pas 2.100 DH. Pour lui, son travail est de veiller à la protection des biens des lieux. «Je suis là pour intervenir en cas de vol», indique-t-il. Pour cela, il n'a reçu aucune formation ni encadrement, seul à son actif son expérience. Dans le Royaume, ils sont des milliers comme lui sans véritable qualification en la matière, pas formé en secourisme, ni au départ de feu. Dans ce marché porteur, l'offre est en effet pléthorique en termes de ressources humaines. Les entreprises que compte le domaine réunissent près de 90.000 salariés. Mais la qualité des prestations laisse encore à désirer. Et pour cause, la formation est le dernier souci des entreprises du secteur qui sont plutôt à la recherche d'une main-d'œuvre bon marché. Aussi il est difficile de répondre dans ces conditions à la demande en termes de qualité. En rentrant de France, il y a un peu plus de deux ans, bardé de diplômes en la matière, Aziz Maichy, manager de la société CFS Sécurité implantée à Agadir, croyait vraiment dans les opportunités du secteur et voulait apporter sa pierre à l'édifice de sa restructuration. Il est toutefois difficile d'exercer dans un domaine très marqué par la concurrence déloyale. A ce sujet, Mohamed Nadifi, gérant de la société Lo-

Le privé très demandeur

LE secteur du gardiennage et de la sécurité a évolué de manière quasi exponentielle depuis les événements de mai 2003. Les offres en la matière sont cependant essentiellement la protection des biens et des personnes à l'intérieur des propriétés privées. Selon Rachid Aktouf, les effectifs viennent essentiellement du marché de l'emploi à travers l'Anapec. Dans les entreprises structurées, l'accès à l'emploi est soumis à une bonne santé morale et physique ainsi qu'à un niveau scolaire équivalent à la 9^e fondamentale, sans oublier une fiche anthropométrique vierge. Dans le meilleur des cas, il faut avoir réussi aux tests de la formation SSF (Sécurité générale – Secourisme – Feu) dispensée par l'entreprise. Mais dans la réalité peu de sociétés veillent encore à l'application de toutes ces conditions. Souvent l'employé est quelqu'un qui est de passage dans l'activité faute d'avoir trouvé mieux et aussi en attendant mieux! □



tus Protect, déplore la bataille des prix qui règne dans l'activité. «Le coût de revient de la prestation d'un agent est normalement de 4.000 DH hors taxe pour 8 heures à 12 heures de travail. Mais pour remporter les marchés, des entreprises facturent 2.400 à 1.800 DH, vu que c'est toujours le moins-disant qui l'emporte», déplore-t-il. Résultat: l'activité est marquée par le manque de professionnalisme et peu d'entreprises sont aujourd'hui en conformité avec la loi cadre 27/06.

Un texte promulgué en octobre 2010 et qui, après une entrée en vigueur en douceur, devait être appliqué à tous depuis avril 2012. Mais la situation est tout autre dans les faits actuellement. Seulement 250 entreprises environ ont reçu à aujourd'hui leur «autorisation d'exercer». Si nulle nouvelle entreprise ne pourra à l'avenir exercer faute d'autorisation, le cadre réglementaire n'est pas véritablement rigoureux jusqu'à présent. Certaines sociétés n'ont même pas de véritable siège social, indique un professionnel. Mais la situation commence à se décanter, à en croire des professionnels. L'effet d'entonnoir commence à se mettre

en place, avance Rachid Aktouf, président de l'Association interprofessionnelle de la sécurité privée (AISP). Le développement du secteur de manière structurée passe cependant par une application sur le

améliorer le niveau des prestations», renchérit le professionnel. Pour l'heure, dans certaines entreprises, la formation de base est dispensée en interne mais le secteur manque de cadres de maîtrise pour former



Souvent l'agent de sécurité est quelqu'un qui est de passage dans l'activité faute d'avoir trouvé mieux et aussi en attendant mieux. Pour beaucoup d'entre eux, la prestation consiste surtout en la protection des biens et des lieux (Ph. Archives de L'Economiste)

terrain de la loi 27/06. Les perspectives de l'activité sont prometteuses mais le client devient de plus en plus exigeant et attend des prestations de qualité. Cela passe par la formation, assure Aziz Maichy pour qui «mieux former c'est mieux sécuriser». Il n'en reste pas moins que pour cela, il faut mettre en place des mécanismes pour accompagner la mise en place de structures de formation. «C'est incontournable pour

et manager les effectifs en poste. De leur côté, Rachid Aktouf et Mohamed Nadifi mettent l'accent sur l'importance de fédérer la profession. Outre l'application de la loi 27/06, et la préservation des intérêts des acteurs du secteur, la démarche permettrait d'enrayer la concurrence déloyale qui gangrène le domaine et freine sa restructuration, est-il indiqué. □

Malika ALAMI